

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Du 29 novembre au 6 décembre par vote électronique

### Éditorial



Dans un contexte marqué par une diminution continue des effectifs, face aux attaques que représente CAP 2022 qui va exploser notre administration, remettre en cause nos droits et garanties, détruire nos règles de gestion, abandonner des missions et dégrader nos conditions de travail, il faut envoyer un message clair. Il ne faut pas glisser vers la résignation.

Les dernières déclarations de M. Darmanin sur les « plans de départs volontaires » et les recrutements massifs de contractuels annoncent la fin des principes d'égalité, de neutralité et de responsabilité induites par le statut de la Fonction publique. C'est un véritable plan social que nous allons subir !

Plus que jamais, **l'heure est venue de se dresser contre ces plans de destruction massive du modèle social français.**

Durant le mandat écoulé, nos élus ont non seulement défendu les intérêts de tous les agents du département mais aussi agi pour le maintien d'un service public de qualité et de proximité pour l'utilisateur.

Face aux restructurations incessantes et aux pertes de missions, la CGT Finances publiques 31 s'est toujours attachée à défendre vos intérêts et lutter contre le démantèlement de la DGFIP,

Une forte participation aux différents scrutins confère aux futurs élus la légitimité de leur mandat et permet aux agents de donner les moyens d'être entendus par leur administration. Les résultats de ce vote représentent un fort enjeu pour la CGT.

C'est l'occasion de s'exprimer et de prouver qu'un autre choix de société est possible. Celui-ci est porteur de solidarité et de progrès. Le vote CGT c'est agir pour une société plus juste. C'est pour cela que la CGT se bat pour renforcer toutes les missions de la DGFIP et pour s'assurer qu'elle pourra assumer son rôle au cœur de notre État.

Nos propositions, nos valeurs et nos convictions fondent notre action.

**Le vote CGT est un vote d'avenir !**

**Prolongez la lutte dans les urnes, votez et faites voter CGT !**

Estelle MOLLO GENE et Jean-Marc SERVEL  
Secrétaires CGT Finances publiques 31



### Sommaire

**Page 2 : Compte rendu du dernier mandat 2014-2018**

**Page 3 : Trombinoscope et profession de foi de la CAPL B**

**Page 4 : Interview d'Henri CATHALA, tête de liste pour les contrôleurs principaux**



Nous contacter :

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne  
Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex  
<http://www.dgfipecgt.fr/31/> [cgt.drifip31@dgfipecgt.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfipecgt.fr)



# CAPL N°2 des contrôleurs

## Section CGT Finances Publiques 31

### Compte rendu de mandat des élus CGT

Concernant notre action au sein de la C.A.P. local contrôleurs, nous évoquerons successivement l'évaluation, les mutations et la liste d'aptitude :

#### L'évaluation

Nous avons constaté une baisse du nombre de recours en CAPL suite à la suppression des réductions d'ancienneté et des valorisations à compter de 2017 (gestion 2016) mais une remontée en 2018 (gestion 2017).

En 2017, un seul recours est examiné en CAPL (2 en 2016) mais 8 sont présentés en 2018.

Nous avons toujours considéré que l'appréciation générale et le tableau synoptique étaient des éléments majeurs de l'évaluation des agents.

Aujourd'hui, ces deux éléments illustrent entièrement l'évaluation.

En 2018, 5 rejets sont prononcés par l'Administration, 4 portaient sur l'avis du notateur concernant l'aptitude à exercer les fonctions de cadres A. La CGT a contesté que seuls les agents promouvables candidats à la Liste d'aptitude avaient pu obtenir éventuellement un avis favorable (1 seul cas similaire défendu par la CGT a obtenu un avis favorable sans postuler au passage de B en A au niveau du recours devant l'autorité hiérarchique).

Au moment où la Direction Générale veut imposer la suppression des CAP nationales de recours de second niveau en matière d'entretien professionnel, nous tenons à souligner que nous avons constamment travaillé avec nos élus nationaux pour la défense de certains dossiers.

Naturellement, nous sommes opposés à une pseudo démarche de déconcentration des décisions qui aurait pour conséquence unique une réduction des droits des agents.

**Nous sommes intervenus sur toutes les déclinaisons de l'évaluation et nous considérons aujourd'hui que les contrôleurs doivent être conscients de la nécessité de se défendre en CAP locale ... et en CAP nationale.**

#### Les mutations

Pour les élus de la CGT Finances publiques, chaque CAP locale de mutation a été l'occasion de dénoncer les suppressions d'emplois dans notre département. Le déficit de cadres B se creuse : - 36,7 au 01/10/2018 (- 16 en 2017). Cette chute des effectifs génère de graves difficultés dans de nombreux services amenant la Direction à décider des gels de postes justifiés, pour la première fois, par la nécessité de maintenir des agents sur leur poste, au mépris des règles de mutation, alors même qu'ils auraient pu obtenir satisfaction.

Les « mouvements mécaniques » ont été vérifiés. Nous sommes intervenus efficacement pour défendre la situation de plusieurs collègues ALD et éviter ainsi des affectations non désirées.

Nous avons été mandatés pour évoquer des situations parfois très délicates.

Vous savez que la Direction Générale veut renforcer les pouvoirs des directeurs locaux en matière de mutations. Il s'agit notamment de leur permettre de prononcer unilatéralement des affectations dans l'ensemble du département. Cette situation sera expérimentée dans plusieurs directions dès 2019 et risque d'être généralisée en 2020.

Quelles que soient les circonstances, vous pourrez compter sur nous pour défendre les inspecteurs en matière de mutations et d'affectations.

#### La liste d'aptitude

La DGFIP a revu à la baisse le niveau de la promotion interne depuis plusieurs années. Le concours interne reste très sélectif.

Pour la liste d'aptitude, nous constatons que le nombre de potentialités est désormais très faible : Pour l'ensemble de la Direction d'Occitanie, 36 potentialités pour la liste d'aptitude 2019, 7 seulement pour le département du 31 (10 étaient affichées pour 2018).

Pour notre département, nous avons chaque année attiré l'attention de la Direction sur l'âge des candidats promouvables : depuis 4 ans, la DG considère que les agents de plus de 58 ans peuvent être sélectionnés et que le fait de pouvoir dérouler ou non une carrière suffisamment longue dans le nouveau grade n'est plus considéré comme un élément conditionnant une promotion au grade supérieur. Les collègues potentiellement concernés par cette disposition sont nombreux en Haute-Garonne. Nous avons insisté sur la nécessité d'examiner objectivement la situation de ces agents qui n'avaient pas candidaté pendant plusieurs années pour une question d'âge.

Chaque année, nous avons défendu de nombreux dossiers en soulignant la qualité des travaux des agents auxquels nous expliquons que le passage de C en B par liste d'aptitude est une démarche qui dure plusieurs années.

**A l'occasion de chaque C.A.P. locale, nous avons réussi à faire évoluer favorablement la situation de plusieurs collègues dans un contexte de plus en plus difficile.**

#### Nous contacter :

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

[cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)





# CAPL N°2 des contrôleurs

## Section CGT Finances Publiques 31



### Candidats et profession de foi



#### Contrôleurs principaux

**Henri CATHALA (Trésorerie CHU)**  
**Marie-Thérèse SERENA (PCE Mirail)**  
**Alain PRANDO (SIE Ranguueil)**  
**Marie ROULLET (Div Collectivités Locales – Place Occitane)**

#### Contrôleurs 1ère classe

**Estelle MOLLO-GENE (SIE Nord-Ouest - Cité)**  
**Franck DEMOL (SIP Centre - Cité)**  
**Maurice QUASHIE (PCRP Ranguueil)**  
**Marion MARTIAL (Div Collectivités Locales – Place Occitane)**

#### Contrôleurs 2ème classe

**Véronique BRUNO (PRS - Cité)**  
**Nathalie CROZET (Paierie régionale)**  
**Ingrid LUSSON (Trésorerie CHU)**  
**Sandrine COCOZZA (SIP Centre - Cité)**

### En CAP, pour me défendre, je choisis un syndicat :

#### UN SYNDICAT QUI M'INFORME

Des élus disponibles et compétents qui répondent à toutes les interrogations et rendent compte de leur mandat.

Des publications à destination de toutes et tous pour une information la plus complète possible (journaux, comptes rendus de réunions, site internet...).

#### UN SYNDICAT DYNAMIQUE, RÉACTIF ET À L'ÉCOUTE, AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE DE TOUS LES AGENTS.

En effet, les candidats de la CGT sont des femmes et des hommes des deux filières représentant les différents services de la DRFiP :

- qui veilleront localement au respect des droits et garanties en vigueur à la DGFiP, particulièrement dans cette période de mise en place de nouvelles règles de gestion;
- qui placent leurs interventions au cœur de la défense individuelle et collective des personnels dans un cadre de garanties fortes.

#### UN SYNDICAT QUI ME RESPECTE ET SE BAT POUR MOI

La CGT a toujours répondu présente :

- dans les CAP (*mutations, recours en évaluation/notation, liste d'aptitude, tableaux d'avancement*) en lien avec les élus nationaux;
- au quotidien par un soutien, des conseils, un accompagnement humain individuel...

Les élus continueront de préparer et défendre les dossiers avec sérieux et professionnalisme en toute transparence et impartialité, dans le respect de la confidentialité des situations personnelles.

#### LA CGT, FORCE DE PROPOSITIONS ET D'ACTIONS

La CGT dénonce et combat tout système d'évaluation/notation qui conduirait à l'instauration d'une part de rémunération au mérite.

Les CAP locales issues de conquêtes sociales sont un outil pour la sauvegarde des droits et garanties des agents. La CGT s'est toujours attachée à leur respect et à leur amélioration. Respecter les règles individuelles, c'est garantir des droits collectifs.

Le vote CGT porte en lui l'espoir du combat nécessaire pour gagner l'avènement d'une meilleure société basée sur le partage, l'égalité, la fraternité et non sur la concurrence, l'austérité et le libéralisme.

Voter CGT, c'est se protéger individuellement et construire collectivement.

#### Nous contacter :

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne  
Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex  
<http://www.dgfip.cgt.fr/31/> [cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)





# QUESTIONS À ...

**Henri CATHALA**

Tête de liste pour la CAPL des contrôleurs principaux (CP)



## ***Peux-tu te présenter ?***

**Henri CATHALA :** Je suis actuellement à la Trésorerie de TOULOUSE CHU que j'ai rejoint le 01/09/2014 après 10 années à Marseille.

J'ai commencé dans le réseau comme agent C puis je suis passé contrôleur et enfin CP. Je suis syndiqué à la CGT depuis 10 ans. Je suis élu en CAPL de contrôleur depuis 4 ans. Je siège également au CDAS depuis le début de l'année et je suis membre de la CE qui est l'organe décisionnaire de la CGT.

Mon engagement à la CGT a été une décision qui a mûri. Je voulais adhérer à un syndicat qui, en plus d'être combatif, ait une représentation dans tous les secteurs d'activité (fonctions publiques, branches du privé).

## ***Quelle est ta définition du rôle d'un élu ?:***

**H C :** Dans le cadre de la CAPL, il convient d'assurer une défense stricte des droits et garanties des agents dans les différents aspects de la vie des agents (évaluation, mutations, promotion).

Ces droits et garanties des agents dans le cours de leur vie professionnelle sont assimilables aux règles du code de la route. L'administration se doit de les respecter dans leur intégralité même si elle ne les approuve pas.

Le 1er rôle d'un élu est donc de veiller au respect par les représentants de l'administration de ces droits et garanties afin que les agents ne subissent pas de préjudice. C'est notamment le cas lors des CAPL de mutations où le respect des règles de l'ancienneté administrative par la direction dans le mouvement de mutation est un combat mené par la CGT.

Plus généralement, le rôle d'un élu dans chaque instance représentative où il siège est de porter les revendications de la CGT sur les différents sujets qui impactent la vie des

agents au travail, notamment les problèmes d'effectifs.

## ***Quels sont selon toi les enjeux du vote CGT :***

**H C :** Il est essentiel, dans la période cruciale que nous connaissons, avec l'intention du gouvernement et de la DGFIP de démanteler les services présents sur le territoire, de privatiser certaines missions comme on le voit à travers la volonté de supprimer la possibilité de paiement en espèces à nos guichets, de prendre conscience de l'enjeu des 4 prochaines années: **la survie ou la disparition de la DGFIP et la sauvegarde ou la disparition du statut général des fonctionnaires.**

Pour cela, il est important de voter pour un syndicat qui a toujours exercé une défense stricte, sans concessions des droits et garanties des agents mais a aussi manifesté en toutes circonstances son attachement au réseau de proximité de la DGFIP comme dernièrement à BAZIEGE ou l'action de la CGT a permis de sauver la Trésorerie d'une fermeture pourtant déjà actée par la DRFIP.

Mais la CGT, contrairement à la réputation qui lui est faite est aussi une force de propositions (demande de création d'un site dans le nord de Toulouse).

La défense constante des droits des agents doit se mener en concomitance avec le combat pour la défense des missions et le maintien de tous les services existants.

La CGT Finances Publiques 31 est le syndicat qui a donné le plus de garanties en ce domaine.

Pour mettre à mal les objectifs de MACRON et de son gouvernement, il est donc essentiel de voter pour un syndicat sans concessions mais force de propositions, qui ne collaborera d'aucune manière ni aux objectifs de destruction de la DGFIP ni à la volonté de supprimer le statut général des fonctionnaires.

## **Nous contacter :**

**Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne**

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/> [cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)

